



Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat

Ile-de-France

**L'accompagnement des  
chambres de métiers et de  
l'artisanat (CMA),  
interview de Daniel  
Goupillat, président de la  
Chambre régionale de**

*métiers et de l'artisanat d'Ile-de-France.*

*A l'occasion de la remise des prix du concours régional « Créatrices d'avenir » qui a récompensé, le 7 novembre 2011 au Musée des arts et métiers, 5 dirigeantes aux parcours remarquables, Daniel Goupillat souhaite rappeler le rôle majeur du réseau des CMA dans l'accompagnement des créateurs d'entreprise artisanale.*



**En tant que réseau  
d'accompagnement à la  
création, que proposent  
les CMA ?**

Les chambres de métiers et de l'artisanat sont des partenaires privilégiés pour tous ceux qui souhaitent créer une entreprise dans le

secteur de l'artisanat.

Présentes sur l'ensemble du territoire francilien, les 8 chambres de métiers et de l'artisanat et leurs antennes proposent un **programme d'accompagnement complet** du porteur de projet. Près de 100 conseillers économiques accueillent chaque jour des créateurs pour les aider à monter leur projet en analysant chaque étape : l'étude de marché, la viabilité du projet, le plan de financement, les besoins en formation ....

Chaque année, ce sont plus de 17 000 créateurs et repreneurs d'entreprise artisanale qui sont accueillis et accompagnés par le réseau des CMA d'Ile-de-France.

**Les CMA rencontrent des créateurs au début de leur projet, que viennent-ils chercher auprès de vous ?**

Le profil des créateurs est, dans l'ensemble, très diversifié. Certains créateurs ont un projet déjà bien ficelé avec une idée très précise du développement de leur activité. C'est notamment le cas de salariés qui souhaitent

reprendre l'entreprise dans laquelle ils exercent. D'autres, au contraire, ont besoin d'être rassurés et recherchent les conseils de professionnels détenant une expertise, ce que leur offrent les CMA. L'objectif étant de les aider à organiser leur projet, prioriser leurs besoins tout en leur apportant des conseils techniques et pratiques. La force des CMA est d'accompagner le créateur à concrétiser son projet et le soutenir tout au long de la vie de son entreprise.

**Lorsque l'on a une idée d'entreprise, quel est le chemin à suivre pour la concrétiser ?**

Créer une entreprise est une démarche complexe mais pas insurmontable dans la mesure où l'on sait s'entourer de professionnels compétents. Etre accompagné par un professionnel permet de faire « sauter » quelques verrous et constitue un atout certain pour la réussite et la pérennité de l'entreprise. Dans l'artisanat, 1 entreprise sur 2 a plus de 5 ans d'existence. Ce taux de survie significatif, d'ailleurs supérieur à la moyenne régionale (37%), est évidemment à mettre en corrélation avec l'appui des CMA.

**Concrètement, comment ça se passe ? Comment un créateur peut faire appel à vous, comment est-il accompagné ?**

Les CMA disposent d'un réseau départemental structuré et comptent de nombreuses antennes permettant à l'ensemble des porteurs de projet franciliens de bénéficier **d'une offre de services étoffée**, de proximité qu'il s'agisse de réunions d'information collective, des permanences d'accueil, des entretiens individuels avec un conseiller, des rendez-vous gratuits avec des avocats, notaires, experts comptables, assureurs. Les CMA c'est aussi, pour le porteur de projet, un interlocuteur unique qui répond à la quasi-totalité de leurs questions !

Les CMA proposent également une **formation spécifique** pour le créateur : le stage de préparation à l'installation. Ce stage est une obligation légale pour tout chef d'entreprise souhaitant créer une activité artisanale mais c'est surtout une formidable opportunité pour le futur créateur car il offre une vision globale du projet et permet d'aborder, en quelques

jours, l'ensemble des aspects économiques, juridiques, financiers et sociaux de l'entreprise.

En complément, les CMA ont développé une offre de formations qui répond aux besoins des entreprises en matière de comptabilité-gestion, ressources humaines, développement

commercial, informatique et multimédia (création de site Internet), développement durable, ...

N'hésitez pas à contacter votre CMA pour obtenir toutes les informations utiles au lancement de votre projet !

---

### L'artisanat en Ile-de-France c'est :

- **153 545** entreprises
- **43** milliards d'euros de chiffre d'affaires
- **470 000** actifs et **80 000** apprentis formés dont plus de **10 000** dans les **11** Centres de Formation d'Apprentis des CMA.

La **CRMA IdF** édite deux fois par an une enquête sur l'activité de ses 153 545 entreprises.

*Pour la consulter*

**[www.crma-idf.fr](http://www.crma-idf.fr)**

